

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 24 MARS 2014

Membres présents : Mmes BOYARD et SOUDAIN
M. BAUDELET, DELMOTTE, DUFOSSE, FAY, LEROUX, NOURTIER, PÉPIN et
QUELIN
Membre excusé : Mme Christine VASSEUR
Mlle Alice VASSEUR
M. GOUBET et LEPRETRE
Assiste à la réunion : M. HALEINE

Présidence et Secrétariat Général :

Le président ouvre la séance à 19 heures.

Suite à divers incidents le président a envoyé aux clubs un message demandant le respect des officiels et un rappel des consignes (ponctualité, procédures etc.) a été adressé aux arbitres par le président de la C.D.O.

La réunion avec Jean-Pierre SUITAT (président de la F.F.B.B.) est reportée au 16 avril 2015.

Vu la diminution du nombre de clubs et de dirigeants, le comité de la Somme n'est pas candidat à l'organisation du prochain tournoi de Noël.

Il est décidé d'organiser l'assemblée générale 2016 à Amiens. Le président de la M.A.B.B. va se rapprocher de la Ville d'Amiens afin de réserver la salle Valentin Haüy.

Trésorerie :

Le comité s'aligne sur la F.F.B.B. et la Ligue de Picardie pour la gratuité des licences pour les catégories U7 à U11 et ceci à compter du 1^{er} avril 2015. Seule l'assurance reste à la charge des clubs.

Le club d'Albert est redevable de 285€ (mutations) et 1 760€ (licences).

Commission Statuts, Règlements Qualification et Discipline :

La commission s'est réunie le 9 mars pour le dossier disciplinaire de Yann COULPIED (M.A.B.B.) : quatre fautes techniques.

Un dossier disciplinaire est ouvert à l'encontre de Dylan LEMAIRE (Amiens S.C.B.B.) pour le motif suivant : Faute Disqualifiante avec Rapport lors de la rencontre en championnat départemental, cadets n°168 du 14/03/2015.

Au 24 mars le nombre de licences enregistrées s'élève à 1 904 contre 1 845 la saison dernière, il faut noter l'augmentation des 46 licences féminines.

Commission Sportive et Jeunes :

Jean-Pierre LEROUX fait le point sur les divers championnats.

Dans le championnat E.F. les forfaits de Villers-Bretonneux à Roye et de la M.A.B.B. à Villers-Bretonneux sont enregistrés.

E.A.L. Abbeville demande si la prochaine saison un championnat U20M sera organisé. Cette compétition ne pourra avoir lieu qu'en région ou inter-région.

Commission Technique:

Les sélections U13 ont enregistré une victoire et une défaite (féminine et masculine) lors du dernier T.I.C.

Dans le procès verbal du 17 février figure une erreur en ce qui concerne les participations aux Challenges U13 et au panier d'Or. La moitié de l'effectif d'un club devait être présent à ces manifestations pour que l'association soit représentée. Étaient en défaut en U13M : Amiens S.C.B.B. et Villers-Bretonneux et Nièvre en poussines.

Commission Départementale des Officiels :

La ligue de Picardie propose de faire appel à un conseiller technique en arbitrage, ce dernier serait mis à la disposition de la ligue et des trois comités. le coût de la prestation serait facturé au prorata du temps utilisé. Des informations complémentaires seront demandées lors d'une prochaine réunion par le président de la C.D.O. Une décision sera ensuite prise.

La formation des arbitres départementaux continue son cours. Vu le peu de candidats la comité donne son aval pour que la pratique se fasse sur des matchs de championnats U17M. Pour la même raison les clubs devront fournir un arbitre pour les challenges Thibaut Patry et Julien Nampont.

Étant donné l'évolution du championnat U17M (plus de clubs hors de la métropole amiénoise donc déplacements des arbitres plus longs) les dispositions financières pour cette compétition seront alignées sur les championnats seniors.

Exceptionnellement les frais dus aux formations seront pris en charge par le comité.

Commission Promotion et Événements :

La conception des affiches pour les finales des coupes de la Somme est en cours

La prochaine réunion est décalée du mardi 21 avril au mercredi 22 avril 2015 à 19 heures.

La séance est levée à 21 heures 30.

Le Président

Le Secrétaire général

Serge NOURTIER

Claude PÉPIN